

Informations sur les vaccins contre la grippe saisonnière

Composition / composants

- Constitué de virus influenza inactivés de trois souches différentes (2 influenza A et 1 influenza B) sous forme de fragments ou protéines de surface. Exception : le vaccin tétravalent Fluarix Tetra®, autorisé à partir de 36 mois, contient des virus influenza inactivés de 4 souches (2 A et 2 B). Les virus de la grippe mutent continuellement du point de vue génétique, c'est pourquoi les souches sont adaptées chaque année à la situation épidémiologique du moment.
- Pas de substances renforçant l'effet du vaccin (= adjuvants). Exception : le produit adjuvanté Fluad®, autorisé pour les personnes à partir de 65 ans.
- Pas d'aluminium.
- Pas de mercure (thiomersal = composé organique contenant du mercure).
- Peut contenir des traces de protéines d'œuf de poule. Exception : le vaccin Optaflu®, (pour l'heure non disponible) produit en culture cellulaire et autorisé à partir de 18 ans.

Effets indésirables

- Des réactions locales (douleur, rougeur et démangeaison au point d'injection) sont fréquentes. Elles sont en général bénignes et disparaissent au bout d'un à deux jours.
- Des réactions systémiques (fièvre, douleurs musculaires ou sensation de maladie) apparaissent chez 5 à 10 % des personnes vaccinées ; là aussi, elles durent généralement un à deux jours.
- Des réactions telles qu'urticaire, œdème, asthme allergique ou choc anaphylactique (en particulier chez les personnes allergiques aux œufs de poule) sont très rares.
- Le syndrome de Guillain-Barré (SGB) s'observe très rarement : 1 cas sur 1 million. Des infections par les virus de la grippe et d'autres agents pathogènes peuvent beaucoup plus souvent provoquer le SGB.

Efficacité

- L'efficacité du vaccin dépend d'abord de l'âge puis de l'état de santé (immunocompétence) de la personne vaccinée et, enfin, du degré de concordance entre les antigènes vaccinaux et les virus en circulation (en anglais : matching).
- Selon le virus en circulation, l'efficacité est de 40 à 90 % chez les personnes de moins de 50 ans en bonne santé.
- À partir de 65 ans l'efficacité du vaccin est de 10 à 50 % seulement. L'efficacité est également réduite chez les personnes atteintes de certaines maladies chroniques (notamment en cas d'immunodéficience). (C'est pourquoi l'aspect de la prévention est si important pour les personnes ayant des contacts étroits avec elles.)
- Même si la vaccination ne peut pas toujours empêcher une grippe, elle en limite toutefois la durée et la gravité, permet d'éviter les complications et réduit la mortalité. La vaccination constitue le moyen préventif le plus efficace contre la plupart des gripes saisonnières.

www.sevaccinercontrelagrippe.ch
www.ofsp.admin.ch

**SE VACCINER
CONTRE LA
GRIPPE**



Grippe saisonnière

**Six bonnes raisons pour les professionnels de santé,
de se faire vacciner**



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la santé publique OFSP

**SE VACCINER
CONTRE LA
GRIPPE**

Six bonnes raisons pour les professionnels de santé, de se faire vacciner

1

Se protéger de la grippe

Poussée soudaine de fièvre, douleurs musculaires et articulaires, céphalées, malaise, toux sèche... tels sont les symptômes classiques d'une « vraie » grippe (= influenza). Sans complication, la plupart des symptômes disparaissent au bout de trois à sept jours (la toux et un état de faiblesse/de fatigue généralisée peuvent durer plus longtemps). Parfois, la maladie peut être sévère et entraîner des complications : surinfections bactériennes, rhinite, pharyngite, otite, pneumonie, pleurésie, myocardite, encéphalite ou syndrome de Guillain-Barré. Par votre travail vous êtes davantage exposés aux virus de la grippe en hiver du fait des contacts avec des patients infectés. En vous faisant vacciner en automne, vous réduirez le risque de contracter la grippe en hiver.

2

Prévenir la transmission du virus de la grippe à d'autres

Vos proches et vos amis, en particulier les personnes présentant un risque élevé de complications (p. ex., nouveau-nés, femmes enceintes, personnes âgées et malades chroniques), peuvent également trouver un avantage à ce que vous soyez vaccinés. Les mesures d'hygiène contribuent à éviter de s'infecter et de transmettre les maladies. Elles ne remplacent toutefois pas la vaccination contre la grippe, car on peut déjà être contagieux un à deux jours avant l'apparition des symptômes.

3

Protéger les patients de complications

Les gripes nosocomiales et leurs complications peuvent parfois être très lourdes de conséquences pour les patients. Parmi les patients figurent des personnes à risque accru de complications dont certaines ne peuvent pas être vaccinées (p. ex., nourrissons de moins de six mois) ou que la vaccination ne protège que partiellement. En vous faisant vacciner, vous réduisez le risque de leur transmettre la grippe. Il est également recommandé aux membres de la famille et aux proches de patients présentant un risque accru de complications de se faire vacciner contre la grippe.

4

Maintenir une équipe efficace même durant la saison grippale

Comme toutes les personnes exerçant une activité à responsabilités, les professionnels de la santé ont tendance à continuer de travailler malgré la maladie pour ne pas faire défaut à leur équipe, au risque de transmettre le virus à leurs collègues et à leurs patients, et d'augmenter ainsi la charge de travail pour tous. Il est souhaitable d'au moins prévenir les maladies évitables par la vaccination.

5

La vaccination est le moyen de prévention le plus efficace contre la grippe

Des mesures préventives générales comme une alimentation équilibrée, une activité physique régulière et un nombre suffisant d'heures de sommeil permettent, à tout âge, de se maintenir en bonne santé et de renforcer ses défenses contre les infections et les autres maladies. Elles ne suffisent toutefois pas, à elles seules, pour se protéger de la grippe et ne permettent pas d'empêcher la transmission du virus. La vaccination est, de loin, la mesure la plus simple et la plus efficace. Ne pas se rendre au travail en cas de maladie fait également partie des mesures contribuant à la réduction de la transmission.

6

Éviter les dépenses de santé inutiles

En Suisse, la grippe saisonnière et les complications qui lui sont associées entraînent chaque hiver des coûts directs (de santé) estimés à 100 millions de francs. Dans les institutions et les pays ayant une couverture vaccinale élevée, le nombre de cas de grippe et les coûts que ceux-ci engendrent sont nettement réduits.

Diffusion :
OFCL, Diffusion publications, CH-3003 Berne
www.publicationsfederales.admin.ch
Numéro de commande : 311.291.f